

Rapport de stage de groupe

4^{ème} année

Etude sur l'offre et la demande de transport sur un territoire industriel

Direction Départementale des Territoires (DDT)
51 boulevard Saint-Exupéry - 03403 YZEURE Cedex



Tuteurs entreprise :

Florent Clément

Direction, chargé de mission nouvelles ruralités et conseil aux territoires

Jean-Pierre Scaramozzino

Délégué territorial, arrondissement de Montluçon

Léa Audurier

Marie Daire

Juliette Gasnier

Pacôme Serra

UIT

2017-2018

Tuteur académique :

Mindjid Maïzia

Table des matières

Table des illustrations.....	3
Introduction.....	4
1. Structure d'accueil.....	5
2. Méthodes.....	6
2.1. Un panorama complet de l'offre de transport.....	6
2.2. Une connaissance du territoire à travers plusieurs acteurs.....	7
2.2.1. Les commerçants du centre-bourg.....	7
2.2.2. Les usagers de la SNCF.....	7
2.2.3. Les entreprises de La Brande.....	7
2.2.4. Les habitants de Commentry.....	7
2.2.5. Les acteurs de l'aménagement du territoire.....	8
2.2.6. Les entreprises Adisséo et Erasteel.....	8
2.3. Des propositions d'actions.....	9
3. Résultats.....	11
3.1. Les résultats de la première phase du travail.....	11
3.2. Les résultats de la deuxième phase de travail.....	13
3.2.1. Les usagers de la SNCF.....	13
3.2.2. Les acteurs de l'aménagement du territoire.....	14
3.2.3. Les commerçants du centre-ville.....	15
3.2.4. Les habitants de Commentry.....	15
3.2.5. Les entreprises de La Brande.....	16
3.2.6. Les salariés des entreprises Adisséo et Erasteel.....	17
3.3. Les propositions de la troisième phase du travail.....	20
3.3.1. Véhicules électriques en autopartage.....	20
3.3.2. Plateforme de covoiturage inter-entreprises.....	20
3.3.3. Optimisation du Transport A la Demande (TAD).....	20
3.3.4. Compléments des aménagements cyclables.....	21
3.3.5. Stationnement en centre-bourg.....	21
3.3.6. Aire de covoiturage.....	21
Conclusion.....	23
Bibliographie.....	24
Table des annexes.....	25
Annexes.....	26

Table des illustrations

Figure 1 : Carte du département de l'Allier.....	4
Figure 2 : Carte isochrone du déplacement piéton.....	6
Figure 3 : Structure des projets imaginés lors de la troisième phase du travail	9
Figure 4 : Evolution du nombre de voyageurs en gares de Montluçon et Commentry.....	11
Figure 5 : Carte des flux des mobilités entrantes.....	12
Figure 6 : Résultats de l'enquête SNCF – Motifs de déplacement	13
Figure 7 : Résultats de l'enquête avec les commerçants – Commune de résidence	15
Figure 8 : Résultats de l'enquête avec les habitants – Mode de déplacement.....	15
Figure 9 : Nuage de mots des habitants	16
Figure 10 : Résultats de l'enquête avec les entreprises de La Brande – Attractivité de la commune ..	16
Figure 11 : Résultats de l'enquête avec les employés de l'entreprise Adisséo - CSP.....	17
Figure 12 : Résultats de l'enquête avec les employés de l'entreprise Adisséo – Temps de trajet	17
Figure 13 : Résultats de l'enquête avec les employés de l'entreprise Adisséo – Attractivité de la commune.....	18
Figure 14 : Nuage de mots des employés d'Adisséo	18
Figure 15 : Carte des projets proposés sur la commune.....	22

Introduction

Le stage de quatrième année du département Aménagement et Environnement est réalisé à la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Allier, en lien avec la mairie de Commentry. D'une durée de douze semaines, il débute le lundi 16 avril et se termine le vendredi 6 juillet.

Le département de l'Allier compte au total 343 062 habitants (INSEE, 2014), c'est un département très rural qui a connu un fort déclin démographique suite à la désindustrialisation (- 12,5 % entre 1968 et 2013, INSEE). L'Allier a aujourd'hui du mal à attirer de nouvelles populations sur son territoire.

Le travail de ce stage porte sur la commune de Commentry, située au sud-ouest du département, à une quinzaine de kilomètres de Montluçon, sous-préfecture de l'Allier.

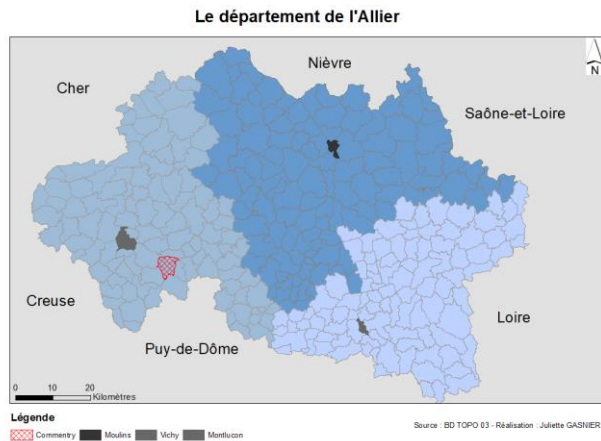


Figure 1 : Carte du département de l'Allier
Réalisation avec ArcMap

Anciennement ville minière, Commentry a connu une décroissance démographique, due à la fin de l'ère industrielle. La commune comptait 10 026 habitants en 1968 contre 6 329 actuellement (INSEE, 2015), soit une diminution de 36 % de la population. Malgré ce déclin, la commune reste un fort bassin d'emploi dans l'Allier avec la présence de deux usines (Adisséo et Erasteel), employant 800 personnes au total.

L'émergence de ce stage part de l'affirmation de la Direction des Ressources Humaines d'Adisséo : selon elle, la mobilité est un frein à l'attractivité de nouveaux cadres et donc de nouveaux ménages sur le territoire. La DDT, ayant pour rôle d'accompagner le développement des communes, s'est donc intéressée à cette hypothèse de recherche, ce qui a mené à ce stage de douze semaines.

L'objectif du travail est donc d'étudier la mobilité en milieu rural, en prenant comme cas d'étude la commune de Commentry.

Le travail s'est ensuite divisé en trois parties. La première porte sur l'offre de transport sur le territoire. Pour cela, un panorama complet des différents modes de transport a été réalisé. La deuxième partie du travail cherche à qualifier et quantifier la demande en matière de déplacements et de mobilité. Pour cela, divers questionnaires et entretiens ont été réalisés auprès des différents acteurs du territoire : les habitants, les usagers de la SNCF, les employés des entreprises, les professionnels de l'aménagement du territoire travaillant sur le territoire ainsi que les commerçants du centre-bourg. La troisième partie propose des actions permettant d'améliorer la mobilité sur la commune de Commentry.

Cette étude permet de caractériser la mobilité sur Commentry mais aussi plus généralement en milieu rural. En effet, ce travail pourra être, à terme, réutilisé par la DDT sur d'autres communes du département. Il deviendra alors une base de réflexion à d'autres études similaires en milieu rural.

1. Structure d'accueil

La Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Allier existe depuis le 1^{er} janvier 2010. Elle résulte de la fusion de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) et de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), fusion qui eut lieu suite à la réforme de l'administration territoriale de l'État.

La mission actuelle de la DDT concerne l'aménagement du territoire, plus particulièrement dans les domaines du logement, des transports, de l'urbanisme, des risques, de l'environnement et de l'agriculture. La DDT est donc composée de plusieurs services (voir l'organigramme sur l'annexe 1) qui travaillent ensemble.

De plus, trois délégations territoriales (Moulins, Vichy et Montluçon) ont été conservées de l'ancienne organisation territoriale afin de maintenir un relai à proximité des élus et de la population. Cela permet une meilleure efficacité de l'action de l'État sur le territoire Bourbonnais.

Le stage se déroule au sein du réseau territorial de la DDT. Composé de 7 agents, le réseau territorial est une structure transversale à l'ensemble des services de la DDT. Les tuteurs professionnels de ce stage sont Florent Clément, *Direction, chargé de mission nouvelles ruralités et conseil aux territoires* et Jean-Pierre Scaramozzino, *délégué territorial, arrondissement de Montluçon*.

Dans le cadre du Nouveau Conseil aux Territoires (NCT), mis en place depuis janvier 2014, la DDT soutient et accompagne les collectivités et porteurs de projets. Elle joue un rôle de relai entre les politiques publiques de l'État et les acteurs du territoire. La DDT peut apporter une expertise et faciliter certains projets complexes mais peut également encourager l'émergence de stratégies globales sur le territoire, en cohérence avec les politiques publiques portées par l'État.

Quelques exemples d'actions de conseil menées sur le territoire auprès des collectivités :

- Désertines : Aide à l'élaboration d'un projet de territoire pour la reconquête du centre-bourg
- Moulins : Appui auprès de Moulins Habitat pour la réalisation d'une étude sur la valorisation d'un quartier d'habitat social (les Chartreux)
- Vichy : Accompagnement de l'agglomération par la DDT dans ses projets d'aménagement du lac d'Allier par l'optimisation et la sécurisation des procédures réglementaires
- L'organisation d'un séminaire sur les transports et la mobilité en milieu rural pour définir une stratégie d'études et d'actions à court et moyen termes sur le territoire, et contribuer aux assises nationales de la mobilité.

Au titre de ses actions dans le nouveau conseil aux territoires, la DDT participe à la coordination des efforts des acteurs dans le champ de l'aménagement et assure une veille sur la question de l'ingénierie territoriale dans le département. Elle encourage un fonctionnement en réseau et assure le secrétariat de la Mission Inter-Services de l'Aménagement (MISA). Cette structure, qui est une initiative des acteurs du département de l'Allier, est inédite dans le paysage institutionnel français. Elle permet aux collectivités et porteurs de projets de compter sur un guichet unique pour des projets qui sont, pour la plupart, complexes.

2. Méthodes

Le travail, au cours de ce stage, s'est divisé en trois parties. La première vise à réaliser un diagnostic de l'offre de transport sur la commune de Commentry, la deuxième permet de quantifier la demande de la population vis-à-vis des transports et la dernière propose des actions qui améliorent la mobilité sur la commune de Commentry.

Le lieu de travail est la DDT, située à Montluçon. Certains jeudis, des déplacements au siège de la DDT de l'Allier, située à Yzeure, sont effectués afin d'assister à des réunions telles que le comité de direction ou les Missions Inter-Services de l'Aménagement (MISA). Lors des réunions, l'état d'avancement du stage est présenté au directeur adjoint, aux délégués territoriaux et à d'autres services. Ce jour permet également de rencontrer les deux tuteurs, Florent Clément et Jean-Pierre Scaramozzino, pour faire un point sur l'avancement du travail et discuter des éventuelles difficultés rencontrées.

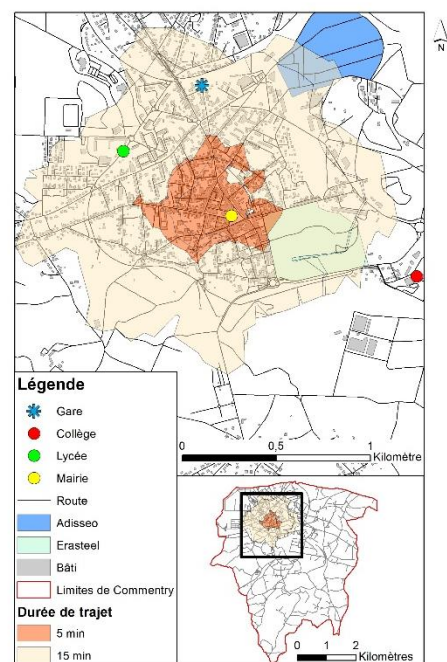
2.1. Un panorama complet de l'offre de transport

La première partie du travail débute par la lecture du rapport des étudiants de l'Ecole d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée. Ils ont réalisé une étude sur le centre-bourg de Commentry qui porte sur différents aspects comme l'état vétuste des bâtiments ou la requalification de certaines places. Le projet global consiste en la transformation de Commentry en une cité-jardin. Bien qu'ils présentent un projet complet, les étudiants n'abordent pas le volet de la mobilité.

Zone accessible à 15 minutes à pied du centre-bourg

Ensuite, une phase de documentation et de lecture est menée. Le travail est réparti selon les différents moyens de transport présents dans la commune. Grâce aux informations récoltées, des cartes représentant les trajets de ces différents moyens de transport sur Commentry sont réalisées avec ArcMap. Par ailleurs, des cartes isochrones concernant les mobilités douces, réalisées avec le même logiciel, permettent de visualiser le temps de parcours depuis la gare ou la mairie.

Les caractéristiques de la commune, telles que la structure de la population, la motorisation des ménages ou le taux de logements vacants, sont étudiées avec les données de l'INSEE. L'étude des déplacements domicile-travail est également réalisée grâce à la base de données Mirabelle de l'INSEE. Ces données sont ensuite modélisées via le logiciel Toaster.



Source : BD TOPO 03 - Réalisation : Pacôme SERRA

Figure 2 : Carte isochrone du déplacement piéton
Réalisation avec ArcMap

Une présentation orale de ce diagnostic est faite, début mai, à la mairie de Commentry devant trois membres de la mairie dont le maire, Monsieur Fernand Spaccaferri, et les tuteurs de la DDT, Messieurs Florent Clément et Jean-Pierre Scaramozzino.

La première phase du travail permet donc de prendre connaissance du territoire et d'avoir un large panorama de l'offre de transport qui existe actuellement.

2.2. Une connaissance du territoire à travers plusieurs acteurs

Pour la deuxième étape, des questionnaires, à destination de différents publics, sont réalisés en version papier et en ligne, avec Google Forms. En parallèle, des entretiens avec différents acteurs du territoire sont aussi réalisés.

2.2.1. Les commerçants du centre-bourg

Des entretiens semi-directifs avec les commerçants du centre-bourg de Commentry sont menés, en binôme, en mai 2018. Au total, ce sont vingt-neuf commerçants qui ont répondu aux questions. L'entrevue dure en moyenne une quinzaine de minutes. Recueillir le ressenti de commerçants quant à la rentabilité de leurs commerces ainsi que leur avis concernant le stationnement en centre-ville, est important. Cela permet de comprendre l'ensemble des enjeux du centre-bourg de Commentry et de sa redynamisation.

2.2.2. Les usagers de la SNCF

Une enquête en gare de Commentry auprès des usagers est également réalisée durant le mois de mai 2018. Au total, ce sont quarante-cinq personnes qui sont interrogées. Les questions posées concernent les gares d'origine et de destination, le motif de déplacement ainsi que la qualité du service. Ce questionnaire dure en moyenne cinq minutes. De plus, un comptage des personnes qui montent ou descendent des trains ou cars SNCF est effectué, à différentes heures, sur plusieurs jours ouvrés. Les résultats obtenus sont toutefois à nuancer du fait de la grève de la SNCF sur la période du stage.

2.2.3. Les entreprises de La Brande

Des entretiens téléphoniques sont réalisés auprès des entreprises de La Brande, une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) située au nord de la commune de Commentry. Cela permet d'échanger avec dix entreprises sur treize démarchées. Les entretiens durent une dizaine de minutes. Ils s'intéressent au nombre d'employés, aux modes de transport utilisés pour les trajets domicile-travail et aux communes de résidence des salariés. L'entreprise Forécreu, composée de soixante employés, a également transmis un questionnaire en ligne auprès de ses employés. Ce questionnaire, à destination des employés de l'entreprise, est le même que celui transmis aux entreprises Adisséo et Erasteel. Sur soixante salariés, un quart a répondu.

2.2.4. Les habitants de Commentry

Afin de s'intéresser à l'ensemble des acteurs du territoire, les habitants de Commentry sont aussi pris en compte. En effet, vivant sur le territoire, ce sont eux les plus à même de parler de la mobilité et des problèmes rencontrés au quotidien. Suite à un échange avec la direction de la communication de la mairie, un questionnaire à l'attention des habitants est diffusé sur le site Internet de la commune ainsi que sur sa page Facebook. De plus, des questionnaires sous format papier (voir annexe 2) sont imprimés et distribués dans plusieurs établissements de la commune tels que la piscine, la salle de spectacle l'Agora, ou encore la médiathèque La Pléiade. Ils sont également donnés à l'Amicale des retraités, sur le marché le vendredi matin, aux sorties d'écoles et au lycée.

Une urne permettant de déposer les questionnaires remplis est mise à disposition à l'accueil de la mairie. Le questionnaire est disponible pendant un mois entre mai et juin 2018. Au total, presque trois cents réponses ont été récoltées dont cent soixante-dix Commentryens.

Pour préparer ce questionnaire, l'étude sur la mobilité en Suisse (KAUFMANN, Vincent. *Comprendre les vraies logiques de choix d'un mode de transport*) a été consultée suite à un échange avec Madame Brevet.

2.2.5. Les acteurs de l'aménagement du territoire

Parallèlement, des entretiens semi-directifs d'environ une heure sont réalisés avec des professionnels :

- Monsieur Dard, directeur de Commentry Montmarault Nérès Communauté
- Madame Dubillon, directrice du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
- Monsieur Rullion et Monsieur Favier, respectivement Directeur Général Adjoint (DGA) à Montluçon Communauté et technicien au service Transport et Mobilité
- Madame Fonbaustier et Monsieur Soupizet, respectivement Directrice Générale des Services (DGS) et premier adjoint à l'urbanisme, aux travaux et à la voirie à Nérès-les-Bains
- Les deux stagiaires, travaillant sur le système Rézo Pouce et les voitures partagées à la Maison des Services Aux Publics (MSAP) à Marcillat-en-Combraille

Ces échanges sont menés en suivant une grille d'entretien, inspirée de celle de Monsieur Clément dans le cadre de la rencontre d'acteurs pour un séminaire sur les transports et la mobilité en milieu rural. Les entretiens ainsi que la lecture du Contrat Communal d'Aménagement du Bourg (CCAB) permettent de mieux connaître le territoire et les projets en réflexion à différentes échelles.

2.2.6. Les entreprises Adisseo et Erasteel

Une rencontre avec les entreprises Adisseo et Erasteel est organisée à la fin du mois de juin. Ces entretiens ont deux buts : la récolte d'information sur le contexte de recrutement des entreprises et la diffusion d'un questionnaire à destination des salariés.

En effet, un questionnaire portant sur les habitudes de déplacement des employés est réalisé. Il s'intéresse plus particulièrement aux trajets domicile-travail. Ce questionnaire (voir annexe 3) est diffusé en ligne pendant dix jours dans le courant du mois de juin 2018 à Adisseo. Suite à cette diffusion, soixante-neuf réponses sont obtenues.

Il est également envoyé aux employés d'Erasteel. Suite à une semaine de diffusion, quarante-cinq réponses sont comptabilisées.

L'ensemble de ces questionnaires et entretiens sont ensuite exploités, à l'aide d'un Excel. Concernant les questionnaires, certaines questions sont croisées. Les entretiens sont résumés.

Cette seconde étape permet donc de quantifier la demande en ce qui concerne la mobilité. Cette demande, vue à travers plusieurs acteurs du territoire, donne un regard global concernant la problématique de la mobilité en milieu rural.

2.3. Des propositions d'actions

Pour la troisième partie, le travail est structuré avec XMind, un logiciel de création de carte mentale. Les idées de projets sont choisies à partir des informations récoltées lors des deux précédentes parties. Conjointement, une carte avec les projets de la commune ainsi que ceux du rapport des étudiants de l'Ecole d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée est réalisée. Elle sert de base de réflexion pour les projets qui sont imaginés. De cette manière, les projets ne sont pas proposés dans plusieurs travaux.

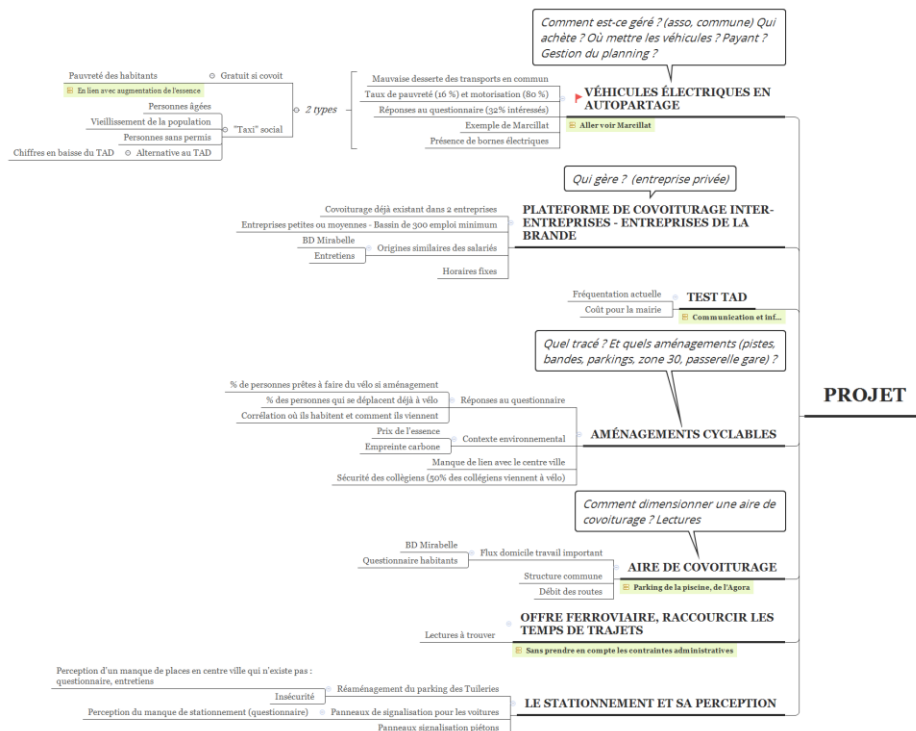


Figure 3 : Structure des projets imaginés lors de la troisième phase du travail
Réalisation avec XMind

Une seconde rencontre avec le maire et les membres de la mairie permet de présenter les résultats de la seconde phase du travail. Les premières pistes de projets sont également mises en avant. L'échange a pour but de préciser et d'adapter les projets avec les informations supplémentaires fournies par les intéressés.

Pour présenter chaque projet, une fiche, au format A5, (voir annexe 4) est réalisée à l'aide du logiciel InDesign. Ces fiches, synthétiques, seront ensuite données à la mairie comme support de réflexion pour les aménagements futurs.

D'un point de vue graphique, chaque fiche a la même structure avec une couleur différente. Elles sont classées et phasées par ordre de priorité afin de faciliter la prise de décision de la mairie. Elles comportent des informations techniques comme le coût de l'aménagement et les avantages du projet, ce qui permet de comparer facilement les propositions.

En parallèle, des fiches synthétisant chaque questionnaire ou entretien sont conçues (voir annexe 5). De même que pour les projets, chacune a la même mise en page et une couleur spécifique. Les informations présentes sur ces fiches justifient les propositions de projets.

Une présentation finale à la mairie de Commeny face aux élus et aux différentes personnes rencontrées pendant ce stage est réalisée début juillet.

De plus, dans la commune de Commentry, certains samedis des réunions publiques nommées "On vous dit tout sur ...", mettant en avant les projets de la commune, sont organisées. La mairie prévoit de réaliser une réunion de ce type sur le thème de la mobilité au début du mois de septembre 2018, présentation durant laquelle nous interviendrons.

Enfin, la DDT organise un séminaire sur la mobilité en octobre 2018, elle souhaite que nous intervenions pour présenter la méthode utilisée et les résultats obtenus. Ces résultats et propositions pourraient être appliquées à d'autres communes ayant des caractéristiques similaires à Commentry.

3. Résultats

3.1. Les résultats de la première phase du travail

Les résultats de la première partie du travail montrent que la commune de Commentry a un taux de vacance de 15,6 %, presque deux fois plus élevé que le taux national (8,3 %). Il peut s'expliquer par l'offre de logement inadapté à la demande.

Dans la commune, 80,2 % des ménages possèdent au moins une voiture, ce taux est inférieur à celui du département. Il entraîne deux hypothèses : soit les habitants sont moins dépendants de la voiture, soit il y a davantage de personnes ne pouvant ou ne sachant pas conduire. Il est important de noter que 43 % de la population est retraitée et 15,3 % des habitants ont plus de 75 ans. (source INSEE)

La commune est accessible en voiture et bien desservie par le réseau routier avec notamment l'autoroute située au nord de Commentry. Aucune aire de covoiturage n'est présente sur la commune, néanmoins un arrêt de "Stop Pouce", un service de covoiturage spontané, est signalé par un panneau sur le territoire. Deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont également été implantées par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE 03).

Dans l'intercommunalité, seul Commentry possède une gare, cependant sa fréquentation a diminué de 19 % en 5 ans (source données SNCF). La mise en travaux de la ligne Bordeaux-Lyon en 2014, qui a entraîné la fermeture de la ligne, peut avoir aggravé ce phénomène. La portion de ligne entre Bordeaux et Montluçon sera remise en service en 2019. Quant à la portion entre Montluçon et Lyon, aucune information, à ce jour, n'est communiquée par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cependant la gare de Commentry n'est pas la seule gare dont la fréquentation baisse. Celle de Montluçon connaît une diminution similaire comme le montre la figure ci-dessous.

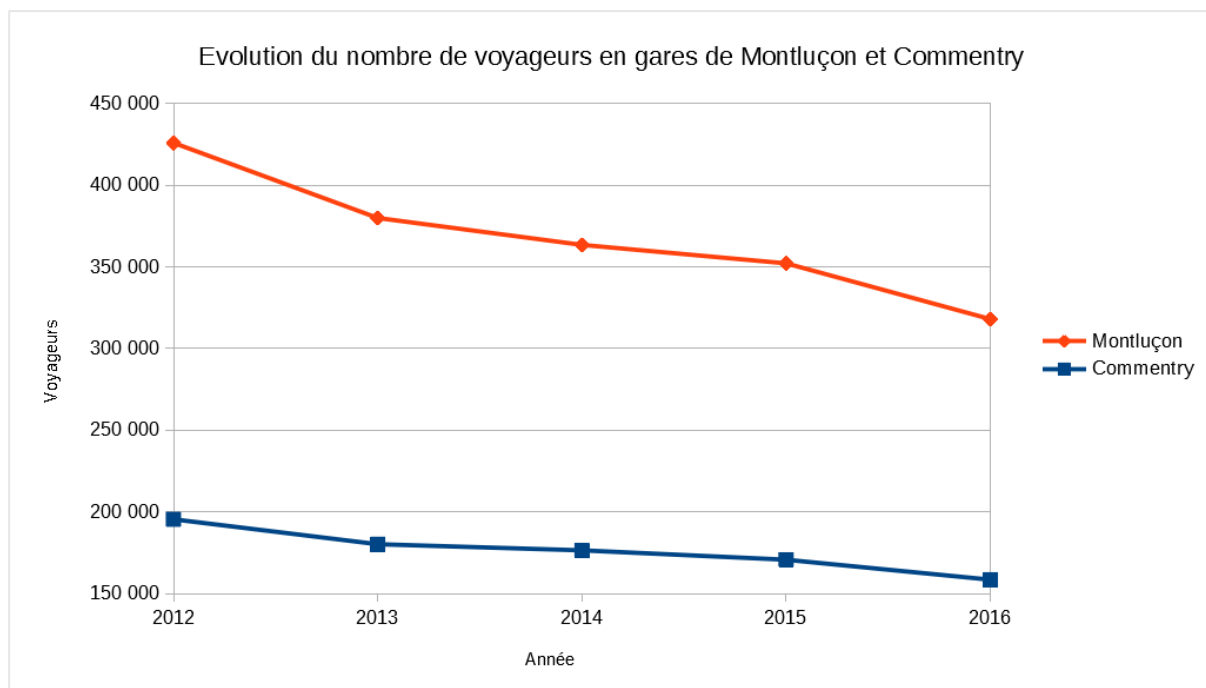


Figure 4 : Evolution du nombre de voyageurs en gares de Montluçon et Commentry
Réalisation avec Excel, source : données SNCF

Dans le département, vingt-et-une lignes de car régulières circulent. Quatre traversent Commentry, et se partagent sept arrêts. Les recherches mettent également en évidence la faible fréquence des trains et des lignes régulières.

Le transport scolaire permet aux élèves de se rendre à l'école gratuitement. Les cinq écoles maternelles et/ou primaires, le collège et le lycée de Commentry accueillent les élèves de communes aux alentours. Il y a huit arrêts et douze lignes consacrées au transport scolaire sur Commentry.

La commune gère son propre Transport A la Demande (TAD) nommé le Libellus. Il existe onze arrêts sur le territoire. Il vise à faciliter l'accès aux commerces pour les personnes âgées notamment. Ce service n'est actuellement pas rentable.

Les déplacements domicile-travail sont réalisés à 85 % grâce à la voiture individuelle.

734 flux sortent de la commune et vont dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Commentry.

Il y a 1 200 flux entrants comptabilisés, qui viennent d'un rayon de 15 kilomètres autour de la commune de Commentry. Les communes de Montluçon et de Malicorne représentent un tiers des flux.

Ces flux ne sont pas étonnants, en effet, la commune est un bassin d'emplois important avec 2 700 postes.

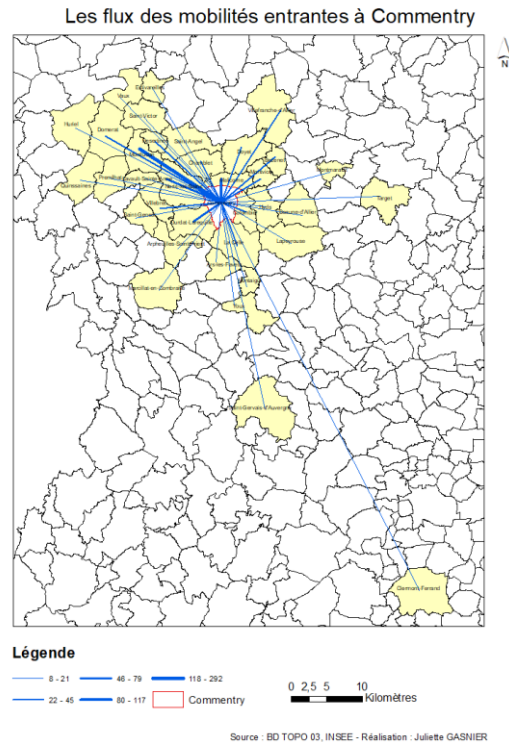


Figure 5 : Carte des flux des mobilités entrantes
Réalisation avec ArcMap

Concernant les mobilités douces, au sein de la commune de Commentry il y a peu d'aménagements pour les vélos : une bande cyclable reliant le centre-ville et un hameau (Les Rémorêts), des parkings à vélo le long de la mairie, du cimetière, de la médiathèque et de la gare. Cependant, ces stationnements sont peu sécurisés et pas toujours bien placés. Les vélos n'ont ni voie ni bande réservée dans le centre-ville de la commune. Néanmoins depuis la gare, la majorité du centre-bourg est accessible en 5 minutes à vélo.

Concernant les trottoirs, ils sont abaissés au niveau des passages piétons et ont un dispositif pour les malvoyants. Globalement, ils sont en bon état. L'ensemble du centre-ville est accessible à 15 minutes à pied depuis la gare.

La présence des voitures et des places de stationnement est importante dans la commune. Cependant une grande partie de ces places reste libre hormis le vendredi matin lors du marché hebdomadaire.

3.2. Les résultats de la deuxième phase de travail

3.2.1. Les usagers de la SNCF

Parmi les usagers de la SNCF, quarante-cinq ont répondu au questionnaire. Deux motifs de déplacement se distinguent : les études pour 69 % des questionnés et le travail pour le quart des utilisateurs. 89 % des usagers interrogés utilisent le train plus de deux fois par semaine. Les échanges majoritaires sont avec Montluçon. La présence de la gare à Commentry est importante pour 95,5 % d'entre eux. En effet, 16 % des usagers n'ont pas d'alternative au train. Pendant cette période de grève, certains lycéens ne pouvaient pas aller au lycée.

La gare est accessible, toutefois, la passerelle entre les quais n'est pas adaptée aux cyclistes, ils sont obligés de porter leur vélo. Enfin, la fréquence des trains est trop faible d'après les personnes interrogées.

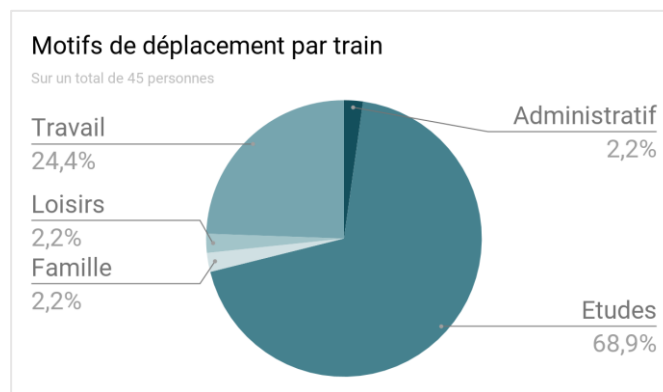


Figure 6 : Résultats de l'enquête SNCF – Motifs de déplacement
Réalisation avec Excel

3.2.2. Les acteurs de l'aménagement du territoire

Monsieur Dard, directeur de Commentry Montmarault Nérès Communauté, a expliqué que la communauté de communes n'a pas la compétence mobilité. Le territoire a plusieurs avantages dont une bonne desserte routière. Celui-ci est rural certes mais industriel, ce qui permet la création d'emplois. Les limites administratives et le manque de lien entre les communes et les intercommunalités sont des freins à la mise en place de projets. En effet, la mobilité ne s'arrête ni aux limites de la commune ni à celles de la communauté de communes.

Monsieur Rullion, Directeur Général Adjoint (DGA) à Montluçon Communauté, et Monsieur Favier, technicien au service Transport et Mobilité, supervisent un territoire qui est Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM). Sur son territoire, Montluçon Communauté doit organiser les transports urbains et scolaires, et développer les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Les voitures partagées à Marcillat-en-Combraille, font partie de ces alternatives. Dans l'Allier, la mobilité est un frein, en effet « Il faut se déplacer pour se déplacer », d'après Monsieur Favier. Il n'existe aujourd'hui aucun lien entre Commentry et le territoire de Montluçon Communauté. Pour améliorer la mobilité, il est souhaitable que la solution vienne des modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme.

Les deux stagiaires, travaillant à la Maison des Services Au Public (MSAP) à Marcillat-en-Combraille, gèrent le fonctionnement des voitures partagées et la promotion de ce service. Ils encouragent également le système Rézo Pouce, un système de covoiturage spontané. Sur la commune, trois véhicules électriques sont mis à disposition du public de deux manières différentes.

La première est l'utilisation du véhicule en tant que « taxi social » avec un panel de chauffeurs volontaires transportant gratuitement des personnes d'un point A à un point B en dehors de la commune. La seconde est la mise à disposition, gratuitement, de la voiture à condition d'être deux ou plus dans le véhicule, d'effectuer un déplacement hors de la commune et de réserver une semaine à l'avance. Les limites de ces services sont le territoire desservi qui ne correspond pas au bassin de vie, les questions d'assurance et les horaires d'usage car la location ne peut s'effectuer que pendant les horaires d'ouverture de la MSAP. Pour que l'autopartage et le Rézo Pouce fonctionnent, il faut une communication continue afin que la population s'approprie ces nouveaux services.

Madame Dubillon, directrice du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, a présenté l'action du PETR. Il gère le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et l'unité de l'organisation de l'offre de transport. Cependant, ce n'est pas une AOM. Le territoire du PETR est construit avec, au cœur, Montluçon la plus grande ville du territoire, et des communes périphériques autour. La mobilité est un frein à l'attractivité du territoire, il est difficile de pérenniser des dispositifs de mobilité. Afin de lutter contre ce problème, une Centrale de Mobilité est en cours de réflexion. Elle permettra de rendre visible toutes les solutions de mobilité grâce à une application sur smartphone et à un maillage du territoire par des médiateurs de mobilité.

Madame Fonbaustier et Monsieur Soupizet, respectivement Directrice Générale des Services (DGS) et adjoint à l'urbanisme, aux travaux et à la voirie, à Nérès-les-Bains, ont indiqué les limites sur le plan de la mobilité sur leur commune et les réflexions sur la circulation douce en cours. La commune, limitrophe de Commentry, n'est pas desservie par le train néanmoins une navette électrique est mise à disposition par la mairie, entre le camping et les thermes de la commune. La mairie ne possède pas la compétence mobilité.

3.2.3. Les commerçants du centre-ville

Vingt-neuf commerçants ont participé aux entretiens semi-directifs. Parmi eux et leurs employés, 44 % résident à Commentry. Ils utilisent majoritairement la voiture pour leurs déplacements.

Dans la commune, plusieurs devantures sont fermées, les commerces fonctionnent moins bien depuis quelques années. Selon plusieurs boutiquiers, c'est le résultat d'un problème de stationnement en centre-bourg. Ils citent notamment le parking des Tuileries qui est sous-exploité et des incivilités entre les différents usagers autour de la place du 14 Juillet, proche de la mairie. Par ailleurs, le non-respect des arrêts minutes semble aussi poser problème. La majorité des clients est fidèle. Beaucoup d'entre-eux utilisent la voiture pour faire leurs courses.

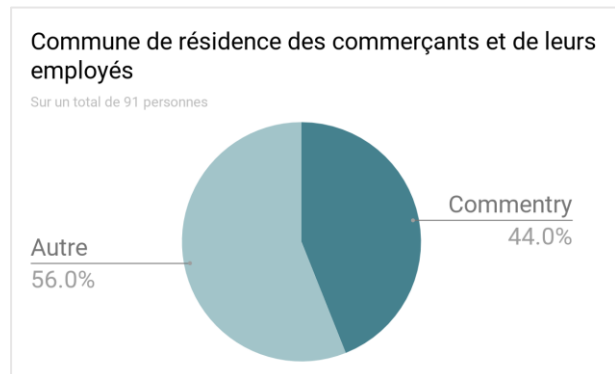


Figure 7 : Résultats de l'enquête avec les commerçants –
Commune de résidence
Réalisation avec Excel

3.2.4. Les habitants de Commentry

Le questionnaire à destination des habitants a été diffusé pendant un mois. Sur presque 300 réponses, 167 viennent de Commentryens. Toutes les catégories d'âge sont représentées. Le questionnaire permet de connaître les habitudes de déplacement des habitants.

En majorité les habitants se déplacent en voiture et à marche à pied. Le vélo, le deux-roues motorisé ou le TAD ne sont pas des moyens de transport très utilisés.

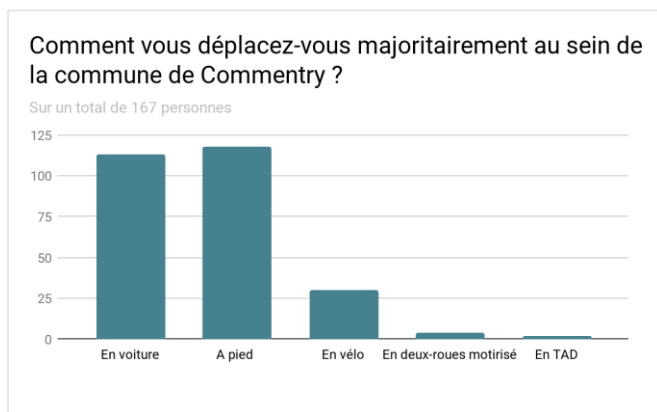


Figure 8 : Résultats de l'enquête avec les habitants – Mode de déplacement
Réalisation avec Excel

Parmi les 56 % qui ont un travail ou suivent des études, 63 % utilisent la voiture individuelle tous les jours. 65 % des personnes travaillant dans la commune se rendent au travail en voiture.

Sur la commune de Commentry, l'offre de stationnement est suffisante pour 73 % des personnes interrogées.

33 % des questionnés souhaitent la mise en place d'autopartage sur la commune de Commentry, et 22 % une aire de covoiturage.

59 % des cyclistes ne se sentent pas en sécurité lors de leurs déplacements à vélo dans Commentry. Parmi les personnes qui n'utilisent pas le vélo actuellement, 35 % sont prêtes à s'en servir si des aménagements sont réalisés dans la commune. La circulation à pied est perçue comme facile ou très facile.

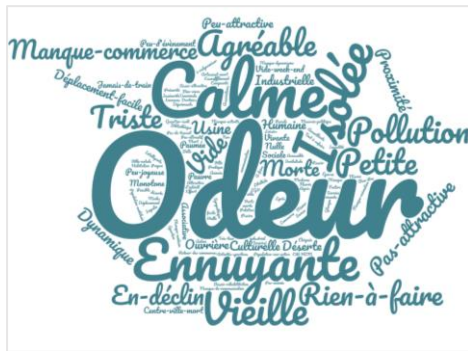


Figure 9 : Nuage de mots des habitants
Réalisation avec nuagedemots.fr

La commune n'est pas ou peu attractive pour plus de la moitié des sondés, seulement 16 % estiment que la commune est attractive. Pour certains, c'est une petite commune calme, isolée et agréable. Pour d'autres, elle est ennuyante et vieille. Une majorité se plaint de la mauvaise odeur dans la commune. En effet, l'entreprise Adisséo émet des odeurs désagréables.

3.2.5. Les entreprises de La Brande

Les dix entreprises appelées représentent un total de 300 employés. Parmi eux, quatre-vingts habitent à Commentry. Moins d'une dizaine d'employés vient à vélo ou à pied. Les entreprises ne possèdent pas de Plan de Déplacement Entreprise (PDE) mais dans quatre d'entre-elles du covoiturage est organisé entre les employés.

Quatre entreprises se sont installées à Commentry par intérêt professionnel : soit pour obtenir des locaux plus grands, soit pour faciliter les échanges avec d'autres entreprises présentes sur le territoire telles que l'entreprise Erasteel.

L'entreprise Forécreu de soixante salariés a diffusé le questionnaire en ligne à ses employés, un quart y ont répondu.

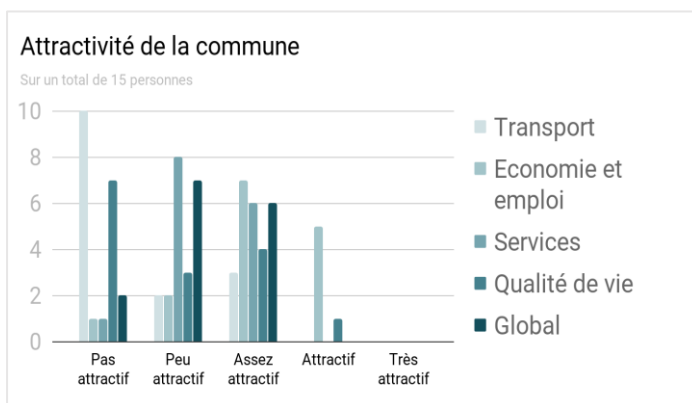


Figure 10 : Résultats de l'enquête avec les entreprises de La Brande –
Attractivité de la commune
Réalisation avec Excel

Une majorité des employés utilise la voiture individuelle pour venir travailler sur Commentry. Cependant 60 % se disent prêts à changer de mode de transport.

Un tiers met moins de 10 minutes pour se rendre au travail et un second tiers met entre 20 et 29 minutes.

La commune est globalement peu ou moyennement attractive selon eux.

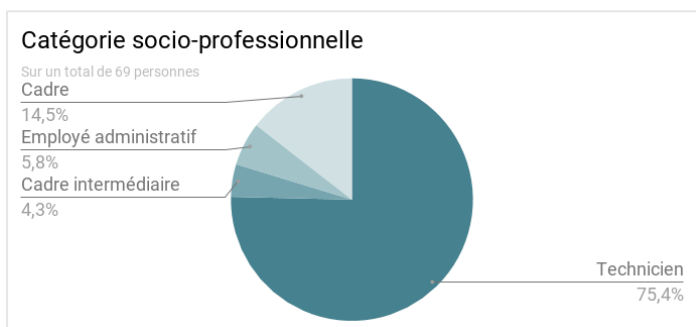
D'après les réponses, l'offre de transport n'est pas attractive sur la commune.

3.2.6. Les salariés des entreprises Adisséo et Erasteel

Adisseo est une entreprise d'environ 1 900 salariés, répartis dans le monde, qui produit des additifs pour les animaux. L'usine, basée à Commentry depuis 150 ans, est spécialisée dans la production de vitamine A et de méthionine pour les vaches laitières.

Le questionnaire, transmis aux 500 salariés travaillant sur Commentry, a obtenu soixante-neuf réponses. Une rencontre avec Mesdames Rousseau et Clusel-Mulle, respectivement chargée de communication et assistante de direction permet d'approfondir les résultats.

Erasteel est une entreprise de 310 salariés qui produit des alliages pour outillage et composants mécaniques. L'entreprise est notamment le leader mondial des aciers rapides. Le questionnaire est transmis aux salariés pendant une semaine suite à la rencontre de Madame Ferrandon, adjointe responsable des ressources humaines. Il permet d'obtenir quarante-cinq réponses.



Les employés qui ont répondu sont en majorité des techniciens (75 % chez Adisséo et 58 % chez Erasteel).

Sur les deux entreprises, 400 personnes sont postées et ont des horaires de travail fixes. Ce sont principalement des ouvriers et des techniciens.

Figure 11 : Résultats de l'enquête avec les employés de l'entreprise Adisséo – CSP
Réalisation avec Excel

77 % des employés interrogés habitent à vingt kilomètres ou moins d'Adisséo et la moitié réside au sein de Commentry Montmarault Nérès Communauté. 88 % mettent moins de 30 minutes pour venir travailler.

Les employés se déplacent majoritairement en voiture individuelle, 90 % l'utilisent tous les jours chez Erasteel par exemple.

Au total, sur les 114 employés interrogés, dix-neuf résident à Commentry. Parmi eux, quinze utilisent la voiture pour se rendre à leur travail tous les jours.

Dans la plupart des cas, les employés ne résidant pas à Commentry avaient déjà un logement avant de trouver cet emploi.

Chez Adisséo, sept personnes font du covoiturage. Cette pratique, organisée entre collègues, pourrait être développée à plus large échelle, d'après Madame Rousseau.

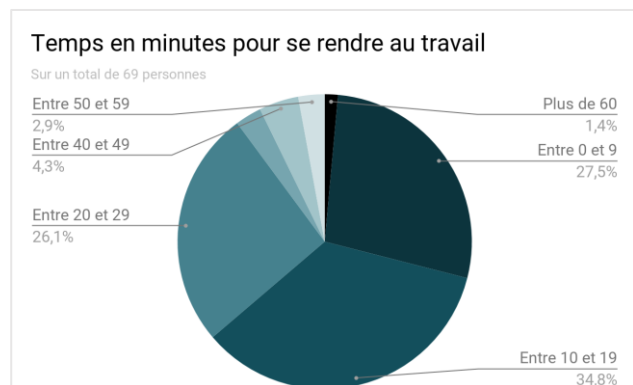


Figure 12 : Résultats de l'enquête avec les employés de l'entreprise Adisséo – Temps de trajet
Réalisation avec Excel

50 % des salariés sont prêts à changer de mode de déplacement si des améliorations et des facilités sont mises en place au sein de leurs entreprises ou dans la commune de Commentry.

Les deux entreprises réalisent des déplacements professionnels, pour se rendre au siège de leurs sociétés en région parisienne. Chez Adisséo, des voitures de service sont prêtées aux employés tandis que Erasteel soutient les modes de transport alternatifs à l'autosolisme, le train est privilégié pour se rendre au siège. Au-dessus de 2 heures de trajet, les salariés d'Erasteel ont l'obligation d'utiliser les transports en commun.

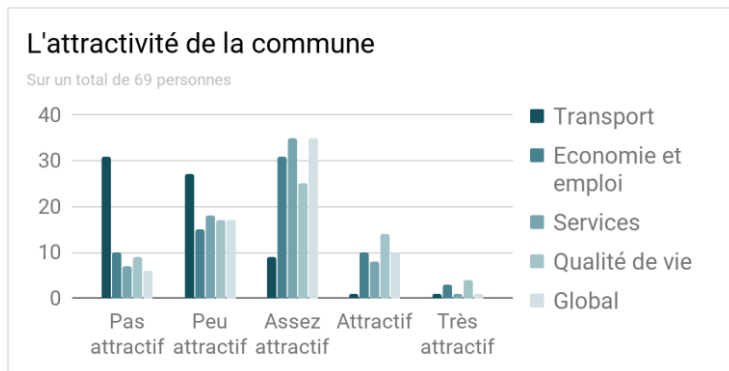


Figure 13 : Résultats de l'enquête avec les employés de l'entreprise Adisséo –
Attractivité de la commune
Réalisation avec Excel

Pour 68 % des sondés, la situation géographique de Commentry n'a pas été un frein pour leur venue dans l'entreprise. Néanmoins pour 62 % des salariés une meilleure offre de transport améliorerait l'image de Commentry. En effet, du point de vue de l'offre de transport, la commune n'est pas ou peu attractive pour la majorité des interrogés.

Globalement, Commeny est une ville moyennement attractive comme le montre la Figure 13.

Comme le montre le nuage de mots ci-contre, la commune est perçue comme un lieu de travail, une ville industrielle avec les usines Adisséo et Erasteel. C'est également une commune calme, familiale, tranquille mais qui est vieille, isolée.

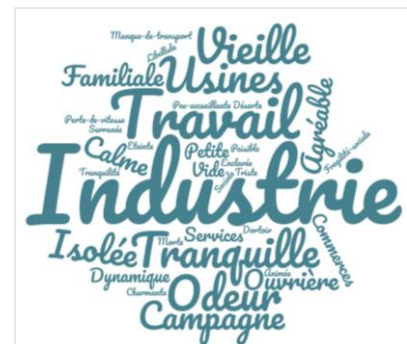


Figure 14 : Nuage de mots des employés de l'entreprise Adisséo
Réalisation avec nuagedemots.fr

L'entreprise Adisséo connaît quelques difficultés pour recruter notamment des hauts potentiels comme des cadres venant de loin, car la question du travail du conjoint sur le territoire se pose souvent.

Pour 100 candidats validés par un bureau de recrutement seulement 30 acceptent le poste. L'attractivité de Commentry est la principale cause de ces refus. Si un cadre a le choix entre deux postes, une comparaison des infrastructures de loisirs, culturelles et des services entre les villes s'effectue. Or entre Commentry, Clermont-Ferrand ou Lyon, l'offre est inégale.

Ce problème est d'autant plus important lors de la présence d'un(e) conjoint(e) qui doit alors trouver un emploi. Les personnes acceptant l'emploi à Adisséo ont un fonctionnement différent. Soit elles recherchent une vie à la campagne, c'est le cas de la majorité des recrutés. Soit, le choix s'oriente sur l'emploi peu importe sa localisation.

La problématique de recrutement d'Adisseo est donc liée à la localisation de Commentry, trop éloignée de grands pôles urbains. Cela n'est pas exclusif au bassin de Commentry, et peut ainsi s'étendre aux autres zones rurales de France.

C'est la même problématique dans l'entreprise Erasteel, comme l'explique Madame Ferrandon, adjointe Responsable Ressources Humaines (RRH).

Il y a des postes à pourvoir avec un système de rémunération et des conditions de travail correctes. Néanmoins, il est difficile pour l'entreprise d'embaucher des cadres ou des techniciens qualifiés. En effet, l'entreprise recherche des compétences qui ne sont pas ou peu présentes sur le territoire régional et national. Les cadres embauchés viennent souvent de loin, il se pose alors le problème de la famille qui n'est pas toujours prête à suivre, ce qui peut expliquer certains refus. En un mois, l'entreprise a eu deux refus.

3.3. Les propositions de la troisième phase du travail

Suite à ces deux premières phases, des propositions d'action ont été élaborées. Elles sont présentées ci-dessous dans un ordre de priorité déterminé.

3.3.1. Véhicules électriques en autopartage

Sur l'exemple de Marcillat-en-Combraille, des véhicules électriques sont mis en place sur la commune afin de réaliser des trajets en dehors de celle-ci.

Deux usages sont possibles : un gratuit si l'utilisateur pratique du covoiturage et un autre permettant de conduire les personnes âgées ou fragiles socialement dans une autre commune pour un rendez-vous médical par exemple. Cette dernière utilisation nécessite la présence d'un panel de conducteurs volontaires.

Ce projet a divers avantages comme la promotion du covoiturage et des véhicules électriques, la création de lien entre les habitants et surtout la réduction de l'isolement des personnes âgées ou fragiles socialement. Ce système pourrait être porté par la mairie voire par la Centrale de Mobilité, qui va être mise en place dans le cadre du PETR, une fois que le système sera plus développé.

3.3.2. Plateforme de covoiturage inter-entreprises

Cette action a pour but de simplifier la mutualisation des trajets domicile-travail entre les employés de Commentry. En effet, de nombreux trajets domicile-travail sont réalisés en voiture individuelle que ce soit dans la ville ou depuis les communes de résidence des employés. Cela permet de réduire les frais de chacun mais aussi de réduire les émissions de CO₂. Par ailleurs, ce système favorise l'accessibilité à l'emploi et le lien entre les entreprises. Des animations et campagnes de communication dans les entreprises permettent d'informer un maximum de personnes. Pour faciliter son utilisation, le développement de cette plateforme se fait via un site Internet et une application sur smartphone.

Cette action pourrait être portée par le Centre Communal d'Action Sociale puis par la Centrale de Mobilité mise en place par le PETR ou bien par un privé.

3.3.3. Optimisation du Transport A la Demande (TAD)

Cette action consiste en une communication accrue autour du TAD et de ses avantages afin qu'il soit plus et mieux utilisé. Cela peut se faire sur différents supports : dans la newsletter, par des affiches dans la ville, sur les panneaux publicitaires ou encore par des animations. En effet, le but est d'optimiser la fréquentation du TAD sur un même trajet.

Tout d'abord, un tarif dégressif en fonction du nombre de voyageurs est mis en place. Par ailleurs, une offre de tickets combinés pour des événements (l'Agora, le marché par exemple) ou bien pour des associations comme l'Amicale des Retraités est proposée dans le but de mutualiser les trajets. De plus, une implication des commerçants du centre-ville est sollicitée en réalisant des réductions pour les personnes se déplaçant en TAD à plusieurs.

Par exemple, pour 10 trajets réalisés en TAD le boulanger offre une baguette.

3.3.4. Compléments des aménagements cyclables

Le but de ce projet est de créer des aménagements cyclables - bandes cyclables et passage en zone 30 - facilitant l'usage du vélo en centre-bourg. Des parkings à vélos en arceau sont également installés pour compléter l'offre et éviter les vols. L'installation d'une rampe d'accès pour vélos sur la passerelle de la gare facilite le franchissement des voies ferrées.

Ce mode de déplacement est plus qu'adapté pour de courtes distances et s'inscrit dans le contexte environnemental actuel. En effet, avec le réchauffement climatique il est préférable d'utiliser des modes de transport peu ou non polluants. Par ailleurs, la hausse du prix du pétrole nécessite la transition vers des modes de déplacement alternatifs comme le vélo.

3.3.5. Stationnement en centre-bourg

Cette action consiste à mettre en place une zone bleue de 1 heure dans le centre-bourg autour de la mairie et devant les commerces. Cela facilite l'accès aux commerces. Le stationnement à durée limitée est effectif de 9 heures à 18 heures, en cohérence avec les horaires d'ouverture.

Afin que ce changement se passe au mieux, une campagne de communication doit être effectuée afin d'informer la population. Dans un premier temps, cela se fait par le biais du bulletin municipal par exemple. Un disque bleu ainsi qu'un récapitulatif de l'action sont donnés à chaque foyer. La politique de verbalisation deviendra plus stricte après quelques mois. Pour compléter cette action, des indications pour les piétons ainsi que pour les automobilistes sont installées. Ces indications permettent de mieux se déplacer et stationner dans la ville. Ainsi, les parkings sont indiqués avec leur capacité. Pour les piétons, les lieux stratégiques comme la mairie ou bien la poste sont signalés avec le temps de parcours à pied depuis les lieux de stationnement.

3.3.6. Aire de covoiturage

Le projet est de mettre en place une aire de covoiturage sur le parking de l'Agora. Quinze places seront dédiées en journée au covoiturage sur les places de stationnement qui sont actuellement sous-exploitées. Le coût de cet aménagement est faible, car peu d'aménagements sont nécessaires. Lors d'événements à l'Agora, les emplacements de covoiturage sont utilisés par les spectateurs. Cet espace facilite ainsi la mutualisation des véhicules pour des trajets domicile-travail vers Montluçon ou encore Nérès-les-Bains. Cette aire est placée hors du centre-bourg (15 minutes de marche) et proche de la liaison vers Chamblet. Elle est indiquée par des panneaux dans la commune au niveau des entrées de ville et vers la mairie, place du 14 Juillet.

Elle pourra aussi être utilisée pour des trajets plus longs via la plateforme BlaBlaCar ou l'association Covoiturage Auvergne.

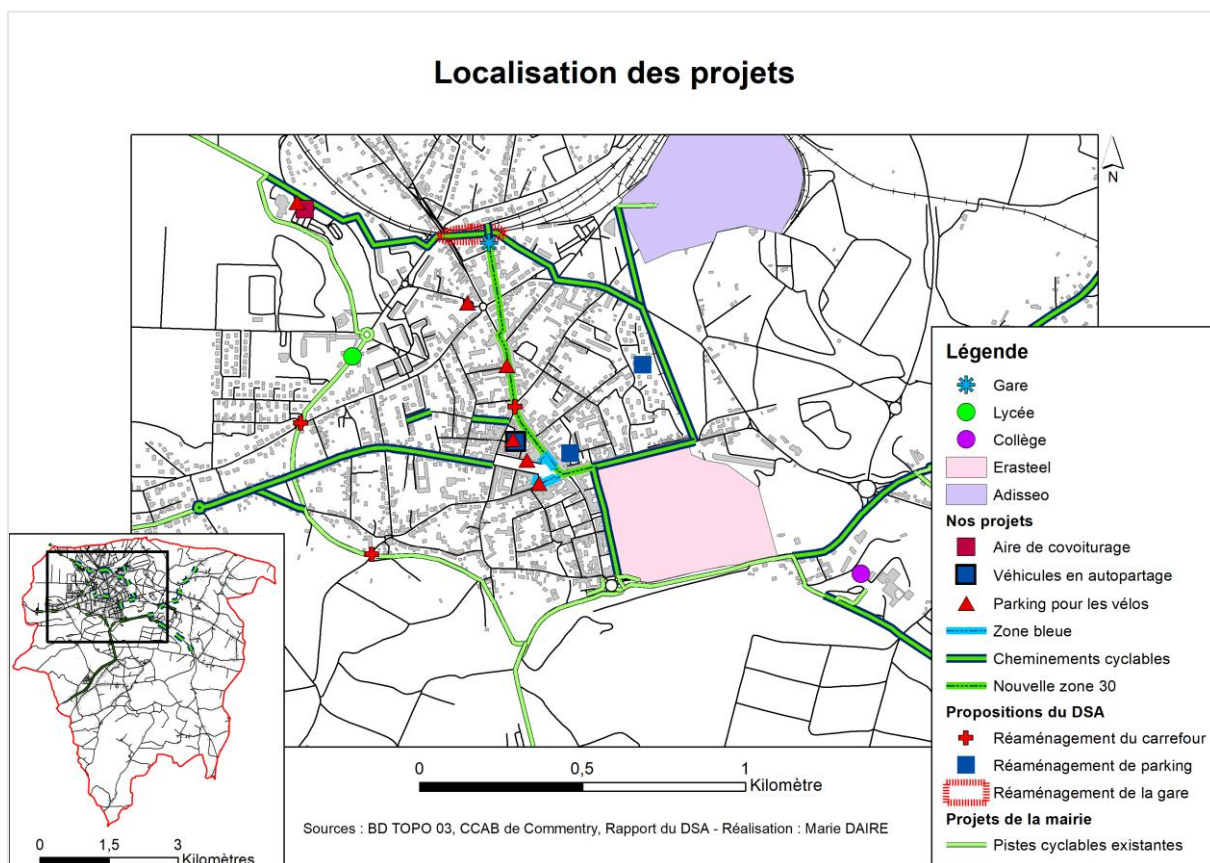


Figure 15 : Carte des projets proposés sur la commune
Réalisation avec ArcMap

Conclusion

Le stage porte sur l'étude de la mobilité en milieu rural et plus particulièrement sur le cas d'étude d'un territoire industriel : la commune de Commentry.

La méthode mise en place dans le cadre de ce travail peut servir de base de réflexion pour d'autres études similaires en milieu rural. Le rendu, constitué de plusieurs fiches synthétiques, donne un premier support de réflexion aux acteurs décisionnaires.

Le travail, au cours de ce stage, s'est découpé en trois temps.

Une première partie répertorie l'offre de transport présente sur le territoire. La recherche met en lumière le manque d'offre de transport sur le territoire, peu de lignes régulières et des passages peu fréquents. Le service ferroviaire se détériore également et la fréquentation en pâtit. Dans la commune de Commentry, le transport à la demande mis en place est sous utilisé et les liaisons cyclables sont presque inexistantes.

La deuxième partie du travail analyse les modes de déplacements de la population. Elle caractérise les habitudes de mobilité des habitants afin d'en déduire une demande sous-jacente. Suite à la diffusion de questionnaires, aussi bien en ligne que sous format papier, il en ressort plusieurs points. La population utilise majoritairement la voiture pour les déplacements domicile-travail et pour ceux au sein de la commune de Commentry. Cette omniprésence de la voiture est caractéristique des zones rurales où les alternatives sont rares. Néanmoins, l'usage de modes de déplacement alternatifs tels que le vélo ou l'autopartage suscite un intérêt chez les habitants.

La troisième partie du stage consiste en la réalisation d'un plan d'action permettant d'améliorer la mobilité au sein de la commune de Commentry. Les pratiques alternatives à l'autosolisme sont encouragées. L'autopartage et le covoiturage facilitent l'accès à l'emploi pour une population active non-motorisée. L'optimisation du transport à la demande, la modification du stationnement et les liaisons cyclables favorisent les déplacements au sein de la commune.

Il est évident qu'une modification des pratiques ne se fait pas à court terme. Ces changements s'effectuent lorsqu'un mode de transport devient plus concurrentiel pour des raisons économiques, environnementales, de santé... L'augmentation du prix de l'essence, la transition énergétique et le vieillissement de la population sont ainsi susceptibles de changer les habitudes de mobilité à long terme.

Ce travail a entraîné une prise de conscience quant à la complexité de modifier les habitudes de mobilité de la population en milieu rural par rapport aux zones urbaines.

Il a permis l'usage de nouveaux outils tels que les cartes mentales avec le logiciel XMind, ou la création de fiches avec InDesign. Ces outils ne pourront qu'être utiles dans le monde professionnel puisqu'ils permettent de travailler de façon plus efficace mais aussi d'élaborer des rendus clairs et synthétiques. Enfin, cette expérience a permis d'acquérir des compétences en matière d'efficacité, d'esprit de synthèse et de communication.

Bibliographie

ALLIER LE DÉPARTEMENT. Transports [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.allier.fr/257-transports.htm>> (15/06/2018)

BAPTISTE Hervé, CARRIERE, Jean-Paul, HUYGHE, Marie, et al. *Quelles mobilités en milieu rural à faible densité ?*. Rapport final du projet de recherche MOUR (MObilité et Urbanisme Rural). Loire Anjou Touraine, 2013, 297 p.

DDT (Direction Départementale des Territoires). *Repères d'activité*. [En ligne] Allier, 2017, 28 p. Disponible sur : <http://www.allier.gouv.fr/IMG/pdf/reperes_activite_2017_180115_web-2.pdf> (27/06/2018)

INSEE. *Recensement 2014 : résultats sur un territoire, bases de données et fichiers détail* [en ligne]. Disponible sur : <<https://www.insee.fr/fr/information/2867866>> (20/04/2018)

JUSZCZAK, Lucas, LE DILY, Morgan, MORALES BOLOGNESI, Diego. *Le bourg, les parcs et la cité-jardin : Schéma de développement communal de la ville de Commentry*. Cahiers du DSA d'architecte-urbaniste. Marne-la-Vallée : École d'architecture de la ville & des territoires, 2018, 97 p.

KAUFMANN, Vincent. *Comprendre les vraies logiques de choix d'un mode de transport*. Forum Vies Mobiles [en ligne]. [Réf. du 9 juin 2015]. Disponible sur : <<http://fr.forumviesmobiles.org/video/2015/06/09/comprendre-vraies-logiques-choix-dun-mode-transport-2880>> (27/04/2018)

LESPIAUCQ, Nathalie, TRUTTMANN, Olivier. *Contrat Communal d'Aménagement de Bourg*. Commentry, 2017, 41 p.

MERLIN, Pierre. *Géographie des transports*. Presses Universitaires de France, 1992. 128 p. (Que sais-je ? ; n° 1427) (2-13-045024-5)

MERLIN, Pierre. *Les transports en France*. La Documentation française, Paris, 1994. 176 p. (2-11-003073-9)

RAZEMON, Olivier. *Comment la France a tué ses villes*. Rue de l'Échiquier, 2017. 244 p. (2-37425-087-3)

VILLE DE COMMENTRY. *Commentry* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.commentry.fr/>> (25/06/2018)

Table des annexes

Annexe 1 : Organigramme de la DDT de l'Allier	26
Annexe 2 : Le questionnaire à destination des habitants	27
Annexe 3 : Le questionnaire à destination des employés des entreprises	29
Annexe 4 : Exemple de fiche projet	31
Annexe 5 : Exemple de fiche demande	32

Annexes

Annexe 1 : Organigramme de la DDT de l'Allier



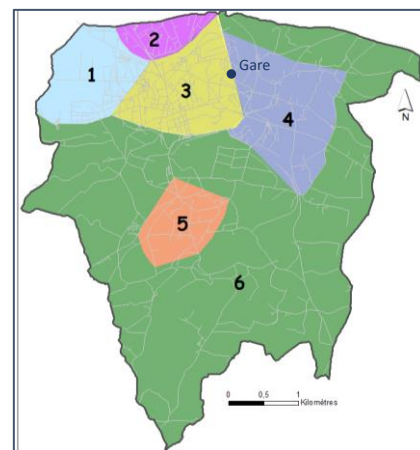
Annexe 2 : Le questionnaire à destination des habitants

Enquête anonyme sur les habitudes de déplacements des habitants de Commentry

Bonjour, nous sommes quatre étudiants de Polytech Tours en Aménagement et Environnement. Dans le cadre de notre stage de 12 semaines à la Direction Départementale des Territoires (DDT) sur la ville de Commentry, nous nous intéressons aux déplacements des habitants. Cette enquête est anonyme, elle nous permettra de caractériser la mobilité sur la ville de Commentry. Merci d'avance pour vos réponses ! Vous pouvez déposer ce questionnaire à l'accueil de la mairie jusqu'au vendredi 15 juin.

Pour échanger, donner vos idées ou avoir plus d'informations sur notre travail, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : marie.daire@etu.univ-tours.fr

PROFIL					
Quel est votre sexe ? ☐ Homme ☐ Femme					
Quelle est votre catégorie d'âge ? ☐ Moins de 14 ans ☐ 15 à 29 ans					
☐ 30 à 44 ans	☐ 45 à 59 ans	☐ 60 à 74 ans	☐ 75 ans ou plus		
Combien avez-vous d'enfants à charge ? ☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ou plus					
Combien de personnes vivent dans votre foyer (y compris vous) ?					
☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	☐ 6 ou plus
Avez-vous le permis de conduire ? ☐ Oui ☐ Non					
Combien de véhicules possède votre foyer ? ☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ou plus					
Quelle est votre catégorie socio professionnelle ?					
☐ Agriculteurs exploitants	☐ Ouvriers				
☐ Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	☐ Retraités				
☐ Cadres et professions intellectuelles supérieures	☐ Sans emploi				
☐ Professions intermédiaires	☐ Étudiants				
☐ Employés					
Quelle est votre commune de résidence ?					
Si vous habitez à Commentry, dans quelle zone résidez-vous ?					
☐ 1 : Cité Léon Lévy, Cité Taffanel	☐ 2 : Zone de la Brande (Nord de la gare)				
☐ 3 : Centre-ville	☐ 4 : Vieux-Bourg	☐ 5 : Les Rémorêts	☐ 6 : Autre		



VOS MOBILITES DOMICILE-TRAVAIL						
Si vous êtes étudiant, quel est votre niveau ? ☐ Collège ☐ Lycée ☐ Enseignement supérieur						
Dans quelle commune travaillez-vous / étudiez-vous ?						
Quel(s) mode(s) de déplacement utilisez-vous pour aller travailler / étudier ?						
	Tous les jours	Plusieurs fois par semaine	1 fois par semaine	Entre 1 et 2 fois par mois	Moins d'une fois par mois	Jamais
Train	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Covoiturage	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Voiture individuelle	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Bus / Car	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2-roues motorisé	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Vélo	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A pied	☐	☐	☐	☐	☐	☐

VOS MOBILITÉS À L'INTÉRIEUR DE LA COMMUNE DE COMMENTRY (autres que les déplacements domicile - travail)					
Comment vous déplacez-vous majoritairement au sein de la commune ? (2 réponses maximum)					
☐ Voiture	☐ A pied	☐ Vélo	☐ 2-roues motorisé	☐ Transport A la Demande	
☐ Autre :					
Pour quel(s) motif(s) vous déplacez-vous avec votre propre véhicule motorisé dans la commune ?					
☐ Achats en supermarché (Intermarché, Aldi, Carrefour, ...)					
☐ Achats dans des commerces de proximité (centre-bourg de Commentry, ...)					
☐ Accompagner un ou des enfants					
☐ Loisirs					
☐ Rendez-vous médicaux ou administratifs					
☐ Je n'ai pas de véhicule motorisé					
☐ Autre :					

Pour quel(s) motif(s) vous déplacez-vous à pied ou en vélo dans la commune ?

- ☐ Achats en supermarché (*Intermarché, Aldi, Carrefour, ...*)
- ☐ Achats dans des commerces de proximité (*boulangeries, centre-bourg de Commentry, ...*)
- ☐ Accompagner un ou des enfants
- ☐ Loisirs
- ☐ Rendez-vous médicaux ou administratifs
- ☐ Je ne me déplace ni à pied ni à vélo
- ☐ Autre :

VOTRE AVIS SUR LA QUESTION DE LA MOBILITE

Avez-vous connaissance de dispositifs facilitant le covoiturage ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, le(s)quel(s) ?

Répondez uniquement aux 2 questions suivantes si vous réalisez des covoitages :

♦ **Utilisez-vous votre véhicule personnel ?** ☐ Toujours ☐ La plupart du temps
☐ La moitié du temps ☐ Un peu ☐ Jamais

♦ **Où avez-vous l'habitude de stationner pour votre covoiturage ou pour vous donner rendez-vous ?**

Souhaiteriez-vous de nouvelles aires de covoiturage ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, où ?

Est-ce que les parkings à Commentry sont suffisants selon vous ? ☐ Oui ☐ Non

Connaissez-vous l'autopartage ? ☐ Oui ☐ Non

Seriez-vous intéressé par la mise en place d'autopartage sur Commentry ? ☐ Oui ☐ Non

→ *L'autopartage est un système dans lequel une société, une agence publique, une coopérative, une association ou même un individu met à la disposition des membres du service une flotte de véhicules.*

L'absence de pistes cyclables est-elle un frein pour vos déplacements ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne me déplace pas à vélo

Vous sentez-vous en sécurité lors de vos déplacements à vélo ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne me déplace pas à vélo

Si non, pourquoi ?

Si des aménagements supplémentaires étaient effectués, vous déplaceriez-vous à vélo ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, le(s)quel(s) :

Pensez-vous que l'on peut se déplacer facilement à pied à Commentry ?

☐ Très facilement ☐ Facilement ☐ Difficilement ☐ Très difficilement

Comment jugez-vous l'attractivité de Commentry ?

☐ Pas attractif ☐ Peu attractif ☐ Moyennement attractif ☐ Attractif ☐ Très attractif

Donnez-nous deux mots qui caractérisent la ville de Commentry selon vous :

.....

Auriez-vous des commentaires, remarques ou idées à partager ?

.....

Annexe 3 : Le questionnaire à destination des employés des entreprises

Questionnaire anonyme sur les habitudes de déplacement en entreprise

Bonjour, nous sommes quatre étudiants de Polytech Tours en Aménagement et Environnement. Dans le cadre de notre stage de 12 semaines à la Direction Départementale des Territoires (DDT) sur la ville de Commentry, nous nous intéressons aux déplacements domicile-travail. Cette enquête est anonyme, elle nous permettra de caractériser la mobilité sur la ville de Commentry. Merci d'avance pour vos réponses !

Pour échanger, donner vos idées ou avoir plus d'informations sur notre travail, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : marie.daire@etu.univ-tours.fr

PROFIL

Quel est votre sexe ?

☐ Homme

☐ Femme

Quelle est votre catégorie d'âge ?

☐ 15 à 29 ans

☐ 30 à 44 ans

☐ 45 à 59 ans

☐ 60 ans ou plus

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

☐ Cadre

☐ Cadre intermédiaire

☐ Employé administratif

☐ Technicien

Intitulé de l'emploi :

Depuis combien de temps travaillez-vous chez Erasteel ?

La situation géographique de Commentry a-t-elle été un frein pour votre venue dans l'entreprise ?

	1	2	3	4	5	
Pas du tout	☐	☐	☐	☐	☐	Tout à fait

Vous travaillez : ☐ A temps plein ☐ A temps partiel

Avez-vous des horaires fixes ? ☐ Oui ☐ Non

Quelle est votre commune de résidence ?

Si vous n'habitez pas à Commentry, quel cas est le plus proche de votre situation ?

☐ J'avais déjà un logement dans une autre ville avant de trouver mon poste à Commentry.

☐ Je préfère habiter dans une autre ville pour le cadre de vie (maison avec jardin par exemple).

☐ J'habite dans une autre ville car c'est à mi-chemin entre mon travail et celui de mon ou ma conjoint(e).

☐ Je préfère habiter dans une autre ville pour la proximité des services (commerces, études des enfants, ou autre).

☐ Autre :

Est-ce que votre conjoint(e) travaille ?

☐ Oui

☐ Non

☐ Sans conjoint(e)

Si oui, sur quelle commune ?

Combien avez-vous d'enfants à charge ?

☐ 0

☐ 1

☐ 2

☐ 3 ou plus

Avez-vous le permis de conduire ? ☐ Oui ☐ Non

VOS MOBILITES DOMICILE-TRAVAIL

Combien de temps mettez-vous pour venir travailler ?

- ☐ de 0 à 9 min ☐ de 10 à 19 min ☐ de 20 à 29 min ☐ de 30 à 39 min
☐ de 40 à 49 min ☐ de 50 min à 1h ☐ plus d'1 heure

Comment vous rendez-vous à votre travail ?

	Tous les jours	4 jours par semaine	3 jours par semaine	2 jours par semaine	1 jour par semaine	Jamais
Train	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Covoiturage	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Voiture individuelle	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Bus / Car	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2-roues motorisé	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Vélo	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A pied	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Si vous venez en covoiturage, comment est-ce organisé ?

- ☐ par votre entreprise ☐ par une association ☐ entre collègues/voisins

Si vous utilisez votre voiture individuelle, seriez-vous prêts à changer votre mode de déplacement ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi ?

LA COMMUNE DE COMMENTRY

Comment jugez-vous l'attractivité, sur ces différents critères, de Commentry ?

	Pas attractif	Peu attractif	Moyennement attractif	Attractif	Très attractif
Transports	☐	☐	☐	☐	☐
Economie et emploi	☐	☐	☐	☐	☐
Services	☐	☐	☐	☐	☐
Qualité de vie	☐	☐	☐	☐	☐
Globalement	☐	☐	☐	☐	☐

Une amélioration des transports, depuis et vers Commentry, pourrait-elle améliorer cette image ?

- ☐ Oui ☐ Non

Donnez-nous deux mots qui caractérisent la ville de Commentry selon vous :

.....

Auriez-vous des commentaires, remarques ou idées à partager ?

.....

Annexe 4 : Exemple de fiche projet

ACTION 2 - PHASE 1

PLATEFORME DE COVOITURAGE INTER-ENTREPRISES



POUR UN TRAJET DOMICILE-TRAVAIL

MONTLUÇON-COMMENTRY

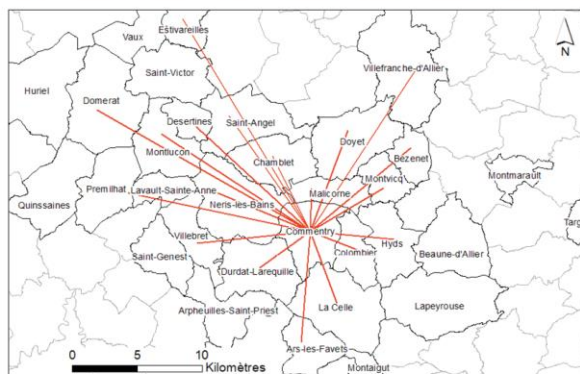
Empreinte carbone d'une voiture :

1,06 t de CO₂ / an

Coût total pour le budget mobilité :

2 270 € /an

Sources : Sur la base de 215 jours travaillés, Rapport MOUR -- Outil de calcul de Ghislain DUBOIS



Flux entrants domicile-travail

Sur les flux supérieurs à 20 -- Source : INSEE

Une plateforme de covoiturage inter-entreprises simplifiera la mutualisation des trajets domicile-travail entre les employés de la zone de La Brande mais aussi pour ceux des usines Adisséo et Erasteel. Des animations et campagnes de communication au sein des entreprises permettront d'informer un maximum de personnes.

Une fois développée, l'application pourrait être étendue à l'ensemble de la commune.



Exemple d'application de covoiturage pour des trajets domicile-travail

Source : <http://like4lunch.fr>



- Améliore les liens entre les entreprises
- Favorise l'accessibilité et donc l'emploi



Coût total : 50 000 €

Possibilité de financement par l'ADEME, la région

Temps de mise en place : quelques mois
Porté par le CCAS puis fin 2019 par la centrale de mobilité OU par un privé

Source : ADEME sur l'exemple du lancement du site covoiturage-plainedelain.fr



Source : <http://www.mobilite-peps.eu>

Juin 2018

Léa AUDURIER - Marie DAIRE - Juliette GASNIER - Pacôme SERRA



POLYTECH[®]
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

Léa Audurier
Marie Daire
Juliette Gasnier
Pacôme Serra
2017-2018

Etude sur l'offre et la demande de transport sur un territoire industriel

Résumé : Ce rapport de stage présente une étude de la mobilité en milieu rural, prenant comme cas d'étude Commentry. Cette commune, anciennement minière, a connu une importante décroissance démographique mais reste un fort bassin d'emploi dans le département de l'Allier (03). Le travail s'est divisé en trois parties, une première phase de diagnostic avec un panorama complet des différents moyens de transport sur la commune a été réalisée. Ensuite, la demande en matière de mobilité a été qualifiée grâce aux nombreux questionnaires et entretiens effectués auprès des différents acteurs du territoire. Enfin, des actions ciblées permettant d'améliorer la mobilité de la commune ont été proposées.

Mots Clés : Attractivité, Enquête, Mobilité, Rural

Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT)
51 boulevard Saint-Exupéry - 03403 YZEURE Cedex

Tuteurs entreprise :

Florent Clément

Direction, chargé de mission nouvelles ruralités et conseil aux territoires

Jean-Pierre Scaramozzino

Délégué territorial, arrondissement de Montluçon

Tuteur académique :

Mindjid Maïzia